

Ligue des Pays de Loire : dispositions applicables pour l'arbitrage des matchs pour la saison 2023-2024

ARBITRAGES DES MATCHS SENIORS ²			
Niveaux	Divisions	Situations	Dispositions applicables pour la saison 2023 - 2024
REGIONAL	N3FT PNM, PNF EXM, EXF HM	Si désignation CTA	Arbitre officiel Neutre T1/T2
		Si pas de désignation CTA ou absence des arbitres désignés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arbitre officiel neutre ou d'un des 2 clubs. Si 2 arbitres officiels (actifs) présents dans la salle ils sont autorisés à constituer un binôme ▪ Arbitrage possible par un ou des JAJ T1 du club recevant ▪ JA Club du club recevant ▪ Tirage au sort avec possibilité aux 2 joueurs tirés au sort d'arbitrer
DEPARTEMENTAL	1 DTM 1 DTF	Si désignation CTA	Arbitre officiel Neutre T1/T2/T3
		Si pas de désignation CTA ou absence des arbitres désignés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arbitre officiel neutre ou d'un des 2 clubs. Si 2 arbitres officiels (actifs) présents dans la salle ils sont autorisés à constituer un binôme ▪ JAJ T1 / T2 de 16 ans minimum (né en 2007 et avant) avec "Accompagnateur Club" obligatoire inscrit sur la FDME si le JAJ n'est pas majeur. Pas de possibilité de faute technique. Arbitrages non comptabilisés pour le club et le JAJ. ▪ JA Club du club recevant ▪ Tirage au sort avec possibilité aux 2 joueurs tirés au sort d'arbitrer
	2 à 3 DTM 2 DTF	Si désignation CTA :	Arbitre officiel Neutre
		Si pas de désignation CTA ou absence des arbitres désignés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arbitre officiel neutre ou d'un des 2 clubs. Si 2 arbitres officiels (actifs) présents dans la salle ils sont autorisés à constituer un binôme ▪ JAJ T1 / T2 / T3 de 16 ans minimum (né en 2007 et avant) avec "Accompagnateur Club " obligatoire inscrit sur la FDME si le JAJ n'est pas majeur. Pas de possibilité de faute technique. Arbitrage non comptabilisé pour le club et le JAJ ▪ JA Club du club recevant ▪ Tirage au sort avec possibilité aux 2 joueurs tirés au sort d'arbitrer

Ligue des Pays de Loire : dispositions applicables pour l'arbitrage des matchs pour la saison 2023-2024

ARBITRAGES DES MATCHS JEUNES et moins de 19M / 20F			
Niveaux	Divisions	Situations	Dispositions applicables pour la saison 2023 - 2024
REGIONAL	U19M	Si désignation CTA	Prioritairement des Juges Arbitres T3 en formation initiale et des Juges Arbitres T3 confirmés. Jeune arbitre officiel neutre (JAJ T1 / T2/ T3) ou JA T1/T2/T3) de moins de 26 ans
		Si délégation au club ou absence des arbitres désignés	<ul style="list-style-type: none"> Joueur qualifié de moins de 26 ans (né en 98 ou après) avec un "Accompagnateur Club" inscrit sur la FDME pour les JAJ mineurs JAJ Club , T3, T2 ou T1 avec un « Accompagnateur Club » inscrit sur la FDME si le JAJ n'est pas majeur Tout arbitre actif du club recevant : JA club, T3, T2, T1
	U17M U17F U15M U16F	Si désignation CTA	Jeune arbitre officiel neutre (JAJ T1 / T2/ T3) ou JA T3 en formation initiale de moins de 26 ans
		Si délégation au club recevant ou absence des arbitres désignés	<ul style="list-style-type: none"> JAJ club, T3 / T2 / T1 avec un "Accompagnateur Club" obligatoire inscrit sur la FDME si le JAJ n'est pas majeur. Pas de possibilité de faute technique Les JA T3 en formation initiale de moins de 26 ans (né en 1998 ou après) avec un "Accompagnateur Club" inscrit sur la FDME pour les JAJ mineurs Joueur qualifié de moins de 26 ans en privilégiant ceux qui sont engagés dans un cursus de formation des juges-arbitres avec la présence d'un accompagnateur club
DEPARTEMENTAL	U19M U20F	Si désignation CTA	Arbitre jeune officiel neutre (JAJ T1 / T2/ T3 ou JA T1 / T2 / T3) de moins de 26 ans ou JA T3 en formation initiale Les JA T3 en formation initiale pourront être désignés indépendamment de leur âge sur cette catégorie
		Si délégation au club recevant ou absence des arbitres désignés	<ul style="list-style-type: none"> Tout arbitre actif du club recevant : JA club, T3, T2, T1 JAJ club, T3, T2, T1 de 15 ans minimum (né en 2008 ou avant) avec un "Accompagnateur Club" obligatoire inscrit sur la FDME si le JAJ n'est pas majeur. Pas de possibilité de faute technique Joueur qualifié de moins de 26 ans en privilégiant ceux qui sont engagés dans un cursus de formation des juges-arbitres avec la présence d'un accompagnateur club
	Toutes les catégories jeunes	Les arbitrages des équipes départementales jeunes sont à réaliser par des JAJ club, T3, T2, T1 ou tout JA en formation initiale T3 avec un accompagnateur Club inscrit sur la FDME pour les JAJ / JA mineurs	